



Conseil régional
PAYS DE LA LOIRE

« La ville de 2050 est en effet déjà construite à 80 % ! Il faut aujourd'hui réfléchir à la flexibilité des usages, à la mutabilité des espaces... »

Philippe MARTIAL,
Président du Conseil régional
de l'Ordre des Architectes des Pays de la Loire

RASSEMBLER POUR AGIR

L'ensemble du Conseil de l'Ordre des Architectes des Pays de la Loire souhaite, à travers cette tribune, exprimer tout son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien. Nous nous associons à la chaîne de solidarité de la profession auprès des Architectes de l'urgence, le Conseil des Architectes de l'Europe (CAE), les Architectes français à l'export (AFEX) et Architecture et maîtrise d'ouvrage (AMO).

Afin de répondre à l'arrivée massive de réfugiés ukrainiens, il nous paraît indispensable de pouvoir les accueillir dans des conditions décentes en leur offrant d'une part la possibilité de se loger, mais également la possibilité de poursuivre leurs études au sein des écoles d'architecture ou en leur proposant un emploi : notre institution a mis en place à cet effet une plateforme de bourse à l'emploi.

Cette tragédie ukrainienne nous rappelle à la globalité de ce monde et ne nous fait pas oublier les autres crises mondiales que nous traversons : la crise climatique et la crise des ressources. Face à ces **urgences du dérèglement climatique** et à **l'épuisement des ressources**, les architectes ont fixé dans leurs priorités de s'impliquer fortement afin de répondre aux enjeux environnementaux.

Ainsi la profession, pleinement consciente du contexte actuel, ne se limite pas à valoriser des pratiques écologi-

quement vertueuses pour les seules nouvelles constructions, mais s'engage dans une réflexion globale en priorisant la rénovation du bâti existant. La ville de 2050 est en effet déjà construite à 80 % ! Il faut aujourd'hui réfléchir à la flexibilité des usages, à la mutabilité des espaces, stopper l'artificialisation massive des terrains pour préserver en pleine terre la biodiversité...

L'architecte, de par ses fonctions et ses compétences, peut être en capacité d'**anticiper** ces crises pour **garantir** un cadre de vie harmonieux, en **atténuant** les effets du dérèglement climatique.

Nous espérons que le prochain gouvernement saura nous épauler dans cette tâche, en favorisant le recours à l'architecte grâce notamment à des avantages fiscaux (subvention, baisse de la TVA...).

Et pour se faire entendre auprès des politiques, le Conseil de l'Ordre des Architectes des Pays de la Loire est force de proposition pour faire évoluer l'institution et proposer l'élargissement du port du titre à l'ensemble des diplômés en architecture. C'est en reconnaissant la **diversité de nos pratiques** et des métiers de l'architecture que la profession **renforcera son rôle fondamental au service de l'intérêt public**.